



Comité Consultatif Citoyen

Mise en valeur du patrimoine bâti et
non bâti dans notre environnement
proche

Octobre 2025

<u>Contexte</u>	3
<u>Boucles de randonnées patrimoniales</u>	4
<u>Outil cartographique</u>	4
<u>Méthodologie suivie par le groupe</u>	4
<u>Boucle 1 : Boucle des châteaux</u>	5
<u>Boucle 2 : Boucle de la Marcaissonne</u>	8
<u>Boucle 3 : Boucle de la Nature en ville</u>	9
<u>Boucle 4 : Boucle du Patrimoine</u>	11
<u>Boucle 5 : L'Orée du bois</u>	14
<u>Boucle 7 : Boucle découverte</u>	17
<u>Boucles futures si chemin de Bordeneuve prolongé vers Lauzerville</u>	17
<u>Signalétique homogène et pédagogique</u>	20
<u>Site internet communal</u>	22
<u>Valorisation de son quartier</u>	24
<u>Réflexions sur quelques sites phares</u>	25
<u>Annexe 1</u>	26

Contexte

Durant le 1er semestre 2024, la Commune a proposé au Comité consultatif citoyen de réfléchir à la valorisation du patrimoine de Saint-Orens de Gameville.

Le groupe qui s'est saisi de cette commande a commencé, en collaboration avec l'élu David Andrieu, par définir le périmètre de cette réflexion ainsi que par se mettre d'accord sur un glossaire commun : il a été ainsi décidé de travailler sur la mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti (naturel, culturel etc.) de la commune ou de son environnement proche.

A la suite d'une période de brainstorming, le groupe a listé une série d'idées :

- Des boucles de randonnées patrimoniales
- Une signalétique homogène et pédagogique
- Un site internet communal facilitateur de recherches d'informations sur le patrimoine
- La valorisation de l'environnement bâti et naturel de son quartier
- Réflexions sur quelques sites-phares

Les réflexions menées en 2024 et au 1er semestre 2025 ont porté de façon prioritaire sur les boucles de randonnées patrimoniales, piste la plus concrète à court terme.

Ce document présente le travail réalisé sur les boucles de randonnées et esquisse des pistes de réflexion sur les autres idées.

Le groupe est prêt à poursuivre ses travaux sous réserve du feu vert de la Mairie et d'une coordination avec ses services et les chantiers en cours sur le sujet (patrimoine, randonnées, signalétique, site Internet etc.).

Boucles de randonnées patrimoniales

Outil cartographique

Nous avons sélectionné un outil cartographique simple (utilisable dans un navigateur web) et libre de droits.

Le fond de carte est OpenStreetMap:

<https://www.openstreetmap.org/#map=6/46.45/2.21>

L'outil qui permet de rajouter des informations au-dessus d'OpenStreetMap est UMap: <https://umap.openstreetmap.fr/fr/>

Le lien vers la carte en mode lecture seule est le suivant:

https://umap.openstreetmap.fr/en/map/ccc-patrimoine_1165959#14/43.5583/1.5318

Dans un effort de simplicité, nul besoin de créer un compte pour visualiser la carte en lecture seule.

Une explication de l'outil est disponible dans l'[Annexe 1](#).

Méthodologie suivie par le groupe

- Le groupe a examiné à la fois les 7 boucles (boucles 1 à 7) de randonnées présentées actuellement en pdf sur le site de la Mairie et aussi des randonnées potentielles complémentaires. **Il s'est particulièrement penché sur 3 boucles (1/3/4) qu'il a cartographiées** en proposant des variantes. Toutefois, les remarques émises sur ces boucles peuvent être reprises sur les autres.
- Deux paragraphes sont présentés pour chaque boucle : un diagnostic et des recommandations
 - La partie « diagnostic » liste succinctement les points principaux d'intérêts patrimoniaux (bâti et non bâti) de chaque boucle et les points de blocage (généralement liés à la sécurité). Ce diagnostic tient compte, en particulier, de l'évolution importante de la circulation sur plusieurs portions de routes utilisées dans les boucles.
 - La partie « recommandations » propose à la municipalité :
 - de retirer certaines boucles de la liste des boucles présentées sur le site de la Mairie, ceci pour raisons de sécurité.
 - de modifier (sans demande d'aménagement) certains tracés des boucles actuelles afin qu'elles empruntent des itinéraires plus agréables ou/et plus instructifs en matière de patrimoine.

- de réaliser des aménagements sur certaines boucles (création d'un chemin, d'une passerelle...) pour permettre de conseiller à nouveau certaines boucles et d'en proposer d'autres.

- En complément du texte ci-dessous, figurent des cartes qui présentent les chemins proposés, les points de blocage (dangerosité...) et les points d'intérêts patrimoniaux (bâti et non bâti).

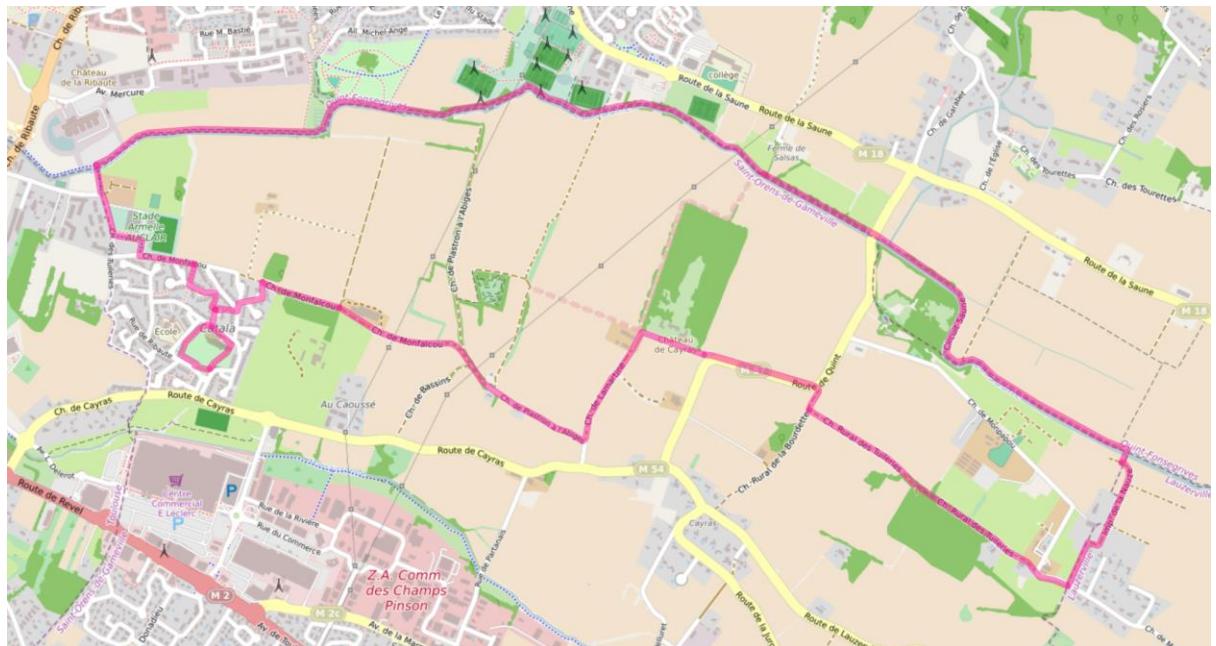
- Nous précisons par ailleurs que le groupe a échangé sur ces sujets avec JP Cazabat (en charge des randonnées de demi-journées au sein de l'AVF). Nous le remercions vivement pour la qualité des échanges et les informations très riches qu'il nous a fait parvenir du fait de sa « connaissance du terrain ».

Boucle 1 : Boucle des châteaux

Boucle actuelle:



Boucle actualisée:



- Diagnostic

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie.

Points d'intérêt (non exhaustif)

- Patrimoine bâti (châteaux Catala, de la Viguerie et de Cayras).
 - Patrimoine naturel (agriculture, parc des châteaux et nature : vallée de la Saône et côteaux)
 - Cheminement le long du sentier des Planètes (aspect pédagogique)

Mais, cette boucle est jugée comme non conseillable par le groupe CCC en raison de sa dangerosité : elle nécessite de longer sur plusieurs centaines de mètres (entre château de Cayras et pont sur la Saune) la route de Quint qui est très passante. De plus, le pont sur la Saune n'est pas adapté pour les piétons.

- **Les recommandations du CCC**

- A ce jour : Proposer non pas une boucle mais un aller et retour du château de Catala au château de Cayras.
 - Pour « demain », proposer une boucle qui permettrait de revenir par le sentier des Planètes. Il faudrait pour cela réaliser trois aménagements qui permettraient de joindre le château de Cayras au sentier des Planètes sans risque :

1/ Aménagement d'un chemin en bordure de la route de Quint

Ce chemin serait à aménager sur environ 300 mètres en bordure de la route de Quint, sous les pylônes électriques.

Il permettrait de « descendre » en sécurité du château de Cayras jusqu'au tournant qui permet de rejoindre le chemin de la Bourdette.

Il est probable que l'agriculteur n'y verrait pas d'inconvénient majeur car du fait des pylônes électriques, il ne peut pas cultiver les 10 mètres de son champ (sous lignes électriques) situés en bordure de la route. Actuellement, il existe sous les pylônes une « sente » difficilement praticable, au profil irrégulier, souvent sous de hautes herbes...qu'il conviendrait d'aménager.

2/ Traversée de la route de Quint au tournant à angle droit pour rejoindre le chemin de La Bourdette.

Il s'agit de sécuriser la traversée des piétons dans ce tournant : un passage piétonnier classique apparaît la bonne solution.

3/ Création d'une passerelle piétonne sur la Saune dans secteur Monpapou

Le chemin de la Bourdette permet de rejoindre, via le chemin de la Tuilerie, le secteur de Monpapou.

Afin de rejoindre la rive droite de la Saune et ainsi le sentier des planètes (donc de terminer la boucle des châteaux), il est nécessaire de traverser la Saune.

L'impasse de la Nauze permet de rejoindre le bord de la Saune : c'est ici qu'il serait souhaitable d'installer une passerelle piétonnière.

Le groupe a constaté que l'impasse de la Nauze est en limite de communes (Saint-Orens, Lauzerville, Quint) : nous n'avons pas plus étudié les limites administratives de ce secteur.

Boucle 2 : Boucle de la Marcaissonne



• Diagnostic

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie.

Points d'intérêt (non exhaustif)

- Patrimoine bâti (châteaux Catala, de la Viguerie et de Cayras, hameau historique de Cayras).
- Patrimoine naturel (agriculture, parcs et nature : vallée de la Marcaissonne et coteaux)
- Cheminement le long de la Vallée de la Marcaissonne (labyrinthe de la biodiversité, ripisylve du ruisseau, Verger de la Marcaissonne...)

Mais, cette boucle est jugée comme non conseillable par le groupe CCC en raison de sa dangerosité : nécessite de longer sur plusieurs centaines de mètres entre château de Cayras et grand virage la route de Quint qui est très passante, traversées de route et de carrefour (entre route de Lauzerville, route de Quint et route de la Jurge) dangereuses pour aller du Chemin de La Bourdette au Chemin de Pelluret.

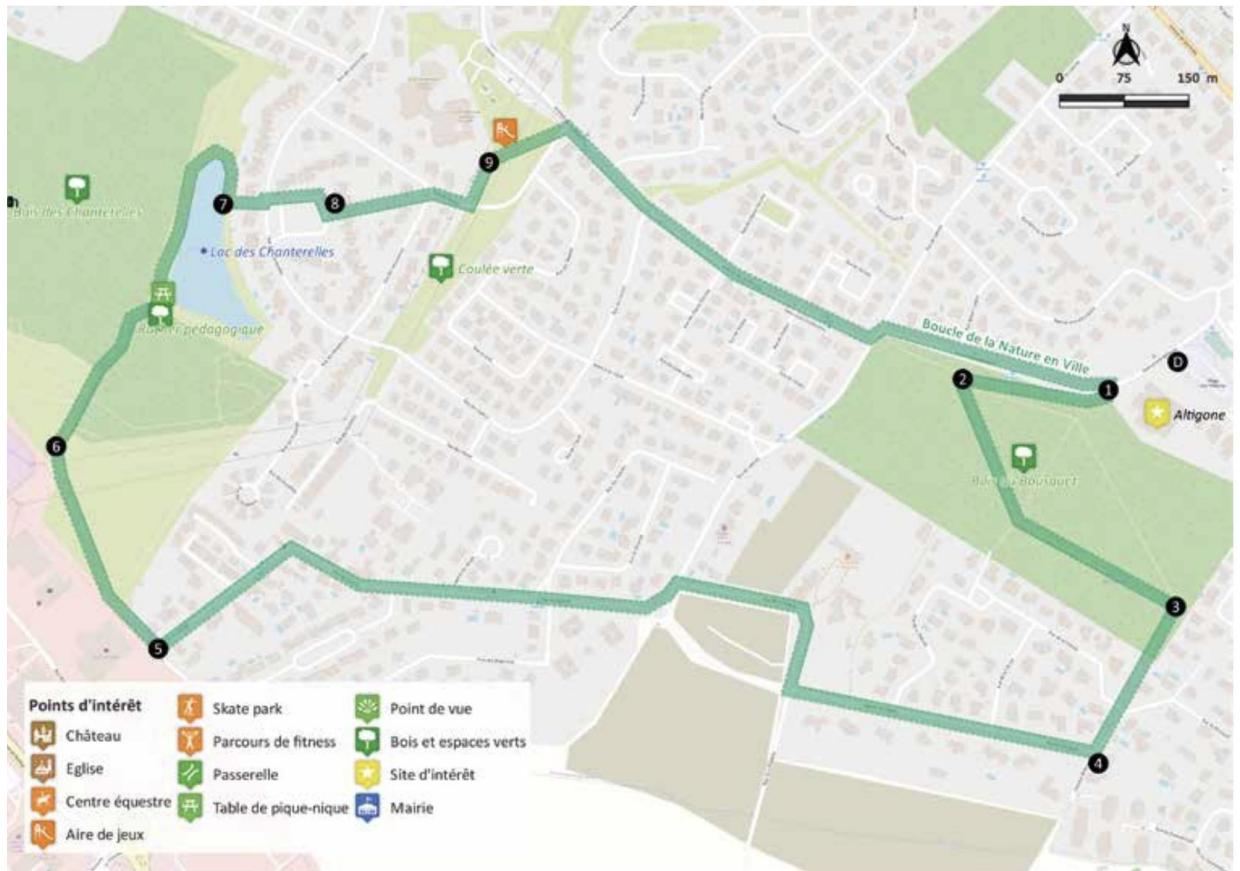
- **Les recommandations du CCC**

- A ce jour : Ne plus proposer cette boucle.
- Pour « demain », proposer la boucle initiale. Il faudrait pour cela réaliser trois aménagements qui permettraient d'aller en sécurité du Château de Cayras au Chemin de Pelluret.
 - 1/ Aménagement d'un chemin en bordure de la route de Quint (voir boucle des châteaux)
 - 2/ Traversée de la route de Quint au tournant à angle droit pour rejoindre le chemin de La Bourdette. (voir boucle des châteaux)
 - 3/ Aménagements pour passage entre le chemin de la Bourdette et le chemin de Pelluret. Nous n'avons pas étudié de près les solutions techniques mais nous estimons qu'une sécurisation piétonnière du secteur serait indispensable.

Note : au cours de la réunion plénière du CCC du 12 avril 2025, il a été évoqué par Pierre Audoubert l'idée d'éviter ce nœud de trafic en imaginant un passage qui permettrait d'aller du chemin de La Bourdette aux Pépinières Viviés et, de là, de descendre directement (en traversant la route de la Jurge : nécessité passage piétonnier) vers le bas du chemin de Pelluret : cette alternative nous paraît tout à fait intéressante à étudier parallèlement aux aménagements demandés entre les chemins de La Bourdette et de Pelluret.

Boucle 3 : Boucle de la Nature en ville

Boucle actuelle:



Boucle actualisée:



- **Diagnostic**

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie.

Points d'intérêt (non exhaustif)

- Nature en ville : bois du Bousquet (arbres, mare, observatoire), Espace Naturel Sensible du bois des Chanterelles (lac, prairies, bois), coulée verte du Corail.
- Patrimoine bâti : possibilité de voir, moyennant un léger détour - les maisons anciennes citées à l'inventaire régional du patrimoine : Maison Marceille (Domaine du Bousquet), Maisons Ribaufin et Rougé-Leygue, hameaux historiques de Lapradelle et de Lalande.
- Patrimoine culturel : Altigone et les nouvelles œuvres sur sa place (fresques et statue)

L'attractivité de la boucle actuellement décrite sur le site de la Mairie peut être facilement améliorée :

- 1/ en profitant de l'accès facilité au bois des Chanterelles (maintenant propriété de la Mairie) et de la prochaine inscription officielle de la boucle de randonnée du Pic Epeiche au PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée).
- 2/ En modifiant un peu l'itinéraire dans le bois du Bousquet (pour voir mare, observatoire...), entre le bois du Bousquet et l' Espace Naturel Sensible des Chanterelles (afin de passer devant des habitations à intérêt patrimonial).

- **Les recommandations du CCC**

- A ce jour : Proposer cette boucle
 - En tenant compte de l'inscription de la boucle de randonnée Pic Epeiche au PDIPR
 - En réalisant quelques modifications d'itinéraires et en utilisant certains sentiers piétonniers existants

Boucle 4 : Boucle du Patrimoine

Boucle actuelle:



Boucle actualisée:



- **Diagnostic**

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie.

Points d'intérêt (non exhaustif) :

- Patrimoine bâti : comporte le plus de bâti relevant de l'inventaire du patrimoine : maisons de ville dont Villa Massot, pigeonniers et puits, ferme de Cornac, ferme de Soye, église et presbytère avec croix classée, Maison de retraite, cimetières, Mairie, Halle, vieille Poste.
- Patrimoine culturel : tout au long de cette boucle, de nombreuses œuvres d'art œuvres d'art : fresques murales, statues etc.

- Nature : chemins bordés de haies, forêt urbaine (pas encore accessible), Vallée de la Marcaisonne (ripisylve, labyrinthe biodiversité, verger de la Marcaisonne, mare de Firmis)

L'attractivité de cette boucle peut être facilement améliorée en utilisant davantage des sentiers piétonniers existants.

Les recommandations du CCC

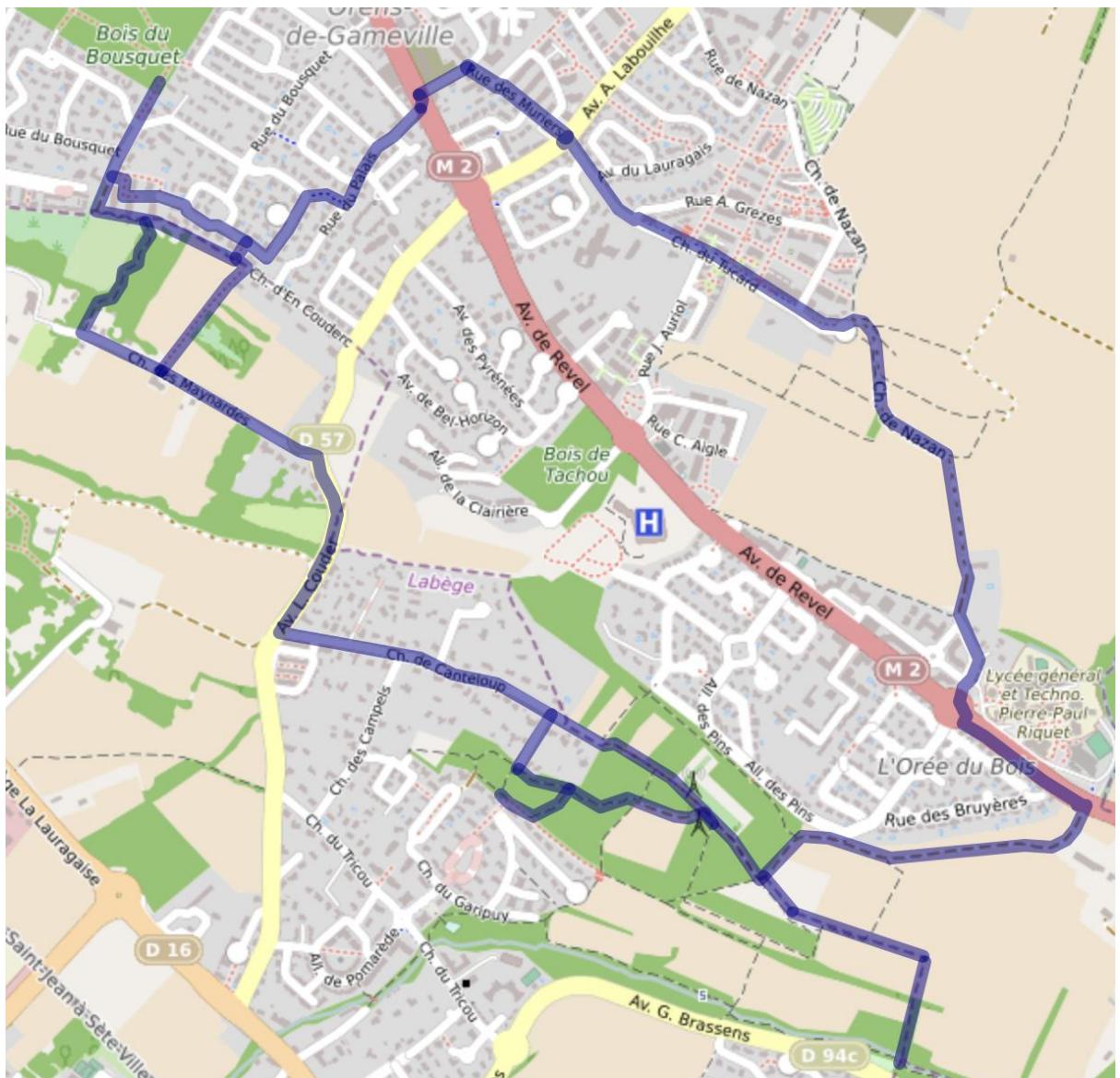
- A ce jour : Proposer cette boucle en changeant légèrement son itinéraire : utiliser les sentiers piétonniers entre le bois du Coustou et la Marcaisonne
- Pour « demain », un passage par la forêt urbaine puis dans le futur parc de Tucard améliorera l'attractivité de cette boucle.

Boucle 5 : L'Orée du bois

Boucle actuelle:



Boucle actualisée:



● Diagnostic

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie.

Points d'intérêt non exhaustif

- Paysage : vue sur les Pyrénées
- Nature : chemins bordés de haies, forêt urbaine (pas encore accessible), plateau des Hauts et bois en bordure de Labège
- Patrimoine bâti : cette boucle permet de découvrir certains fermes anciennes dont une avec pigeonnier, moyennant un petit détour

L'attractivité de cette boucle pourrait être améliorée car elle comprend plusieurs centaines de mètres peu attractifs (mais sécurisés) le long de l'avenue Louis Couder.

- **Les recommandations du CCC**

- A ce jour : Proposer cette boucle.
- Pour « demain », proposer une boucle qui limiterait le passage le long de l'avenue Louis Couder. Cela demande les actions suivantes :

- 1/ Obtenir des droits de passage

L'objectif est que les randonneurs empruntent le chemin des Maynardes puis rejoignent le chemin d'En Couderc ou le secteur du Panoramique via deux itinéraires transversaux, actuellement très pratiqués. Toutefois, ces itinéraires sont apparemment sur des terrains privés et par ailleurs sur la commune de Labège. À voir s'il serait possible via la commune de Labège d'obtenir un droit de passage officiel pour les promeneurs.

- 2/ Obtenir la réouverture de deux portails permettant la jonction entre l'avenue L. Couder et l'impasse de la Saboterie

La réouverture de ces deux portails permettrait de relier l'avenue L Couder et le secteur de la Saboterie. Ce passage – sur une parcelle privée – n'est fermé que depuis quelques années.

La réouverture, voire le rachat d'une bande de quelques mètres par la Commune, permettrait de désenclaver le quartier de la Saboterie et du Palays, de permettre aux piétons de l'avenue Louis Couder d'atteindre le centre-ville par un secteur plus agréable et, à l'inverse, aux piétons du quartier du Palays de parvenir au quartier des Pyrénées en profitant au passage des habitations points d'intérêt patrimoniaux du haut de l'avenue Louis Couder.

Boucle 6 : Boucle du Bousquet

- **Diagnostic**

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie et rencontre les autres boucles du centre-ville. Le groupe ne l'a pas spécialement étudiée mais les remarques précédemment émises peuvent être reprises

Points d'intérêt (non exhaustif) :

- Nature : Bois du Bousquet et parc de la Villa Massot
- Patrimoine bâti et culturel : voir les boucles de centre-ville: Villa Massot, Mairie, Altigone, fresques murales, statues, Halles gourmandes

L'attractivité de cette boucle pourrait être améliorée car elle emprunte une portion de l'avenue L Couder peu attractive (mais sécurisée)

- **Les recommandations du CCC**

- A ce jour : Proposer cette boucle mais :

- En proposant un itinéraire qui ne suive pas l'avenue L Couder
 - En utilisant un cheminement dans le bois du Bousquet qui complète celui utilisé dans la boucle de la Nature en ville

Boucle 7 : Boucle découverte

- **Diagnostic**

Cette boucle est présentée sur le site de la Mairie mais n'a pas spécialement été étudiée par le groupe car elle recoupe d'autres boucles : les remarques précédemment émises peuvent être reprises

Il s'agit d'une boucle (« PR12 » éditée dans le « Topoguide » Toulouse Métropole à pied) de juin 2018. Elle fait le tour extérieur de Saint-Orens sans chercher trop le patrimoine culturel

Points d'intérêt (non exhaustif)

- Nature : Vallée Marcaisonne, bois du Bousquet et parc de la Villa Massot, bois et lac des Chanterelles.
- Patrimoine bâti et culturel : cf. boucles précédentes

- **Les recommandations du CCC**

A ce jour : Il faudrait vérifier que cette boucle est bien proposée au niveau Métropole

Conclusion sur boucles existantes

Certaines dénominations pourraient être repensées de façon à coller à la réalité et à donner envie. Par exemple :

- Boucle des châteaux => boucle des châteaux et vallons (les châteaux ne sont pas très visibles hormis celui de Cayras et l'intérêt est plutôt d'ordre du paysage)
- Boucle du patrimoine => boucle du patrimoine et des œuvres d'art
- Boucle de la nature en ville => boucle des deux bois en ville ?

Boucles futures si chemin de Bordeneuve prolongé vers Lauzerville

- **Diagnostic : un chemin qui se termine en impasse**

Ce chemin se situe dans la continuité du chemin qui longe la Marcaisonne depuis le centre commercial Leclerc. Il part en face de la rue de Ninaret et après avoir traversé la Marcaisonne, monte sur le coteau et débouche directement sur la route de Lauzerville.

Il est très fréquenté par les marcheurs, joggers... mais se termine en impasse (et les utilisateurs le regrettent fortement) quand il rejoint la route de Lauzerville très passante.

Or, rejoindre en sécurité le centre de Lauzerville et ses trottoirs permettrait de réaliser des boucles en descendant :

- soit vers la Marcaisonne (plusieurs itinéraires possibles)
- soit vers la vallée de la Saune (plusieurs itinéraires possibles à travers le parc de Lauzerville (LauzerParc) vers le stade. On pourrait intituler une telle boucle «Boucle des 2 vallées »

Points d'intérêt (non exhaustif) :

- Patrimoine naturel (agriculture, coteaux et vallée de la Marcaisonne, vallées de la Saune et de la Marcaisonne (Boucle des 2 vallées)
 - Paysage (vue sur Pyrénées)
 - Patrimoine bâti : anciennes fermes, anciens hameaux
- **Les recommandations du CCC : Prolongation du chemin de Bordeneuve vers Lauzerville**

L'idée du groupe serait que soit réalisée, à travers champs, une jonction piétonnière (chemin) entre le haut du chemin de Bordeneuve et l'entrée de Lauzerville, là où il y a des trottoirs (en gros, vers l'impasse du télégraphe). Cet aménagement serait à réaliser côté sud de la route (car talus important en face).

Ces aménagements souhaités étant localisés sur la commune de Lauzerville, un contact serait à prendre, sachant que pour des enfants par exemple qui sont au collège René Cassin, cet itinéraire serait de plus très pratique.

Note : au cours de la réunion plénière CCC du 12 avril 2025, il a été évoqué par Pierre Audoubert l'idée de réaliser un sentier allant de l'impasse du télégraphe au secteur de Monpapou. Ce sentier emprunterait un itinéraire situé dans la commune de Saint-Orens. Cette idée paraît intéressante (même si des possibilités de rejoindre Monpapou existent déjà via le Parc ou le stade de Lauzerville) mais cela implique de toute façon de relier l'arrivée du chemin de Bordeneuve au centre de Lauzerville. On peut d'ailleurs noter que sur les anciennes cartes, un chemin (communal ?), aujourd'hui labouré, traversait le grand champ situé en face de l'arrivée du chemin de Bordeneuve.

Signalétique homogène et pédagogique

CONSTAT

Le groupe a fait le constat d'une signalétique existante très diverse selon le commanditaire : panneaux jaunes de la Métropole, balises peintes en jaune par exemple sur les arbres (photos), panneaux sur les bâtiments communaux (photos de la Maison des associations), panneaux à l'entrée de sites naturels (photos Bois du Bousquet), parcours "la Mémoire des murs" (photos), signalétique sur des initiatives de quartiers (photo panneau Catala) ou d'associations (observatoire des oiseaux au Bois du Bousquet), panneaux sur l'agriculture sur le chemin de Monpapou...

1e recommandation

Faire un état des lieux des différentes signalétiques, des commanditaires et de leurs objectifs pour en comprendre la logique et déterminer comment les coordonner avec les boucles de randonnée patrimoniales proposées par le groupe 3C. Et de là, déterminer ce qui manque et ce qu'il est pertinent de faire.



Quelques exemples de signalétiques très diverses dans Saint-Orens

SIGNALÉTIQUE DES BOUCLES DE RANDONNÉE

Plusieurs questions se posent autour de la signalétique des boucles de randonnée proposées par le groupe 3C : signalétique physique ou pas ? signalétique du tracé ou simple signalétique directionnelle ? quelle coordination avec les autres signalétiques existantes ?

2e recommandation

Le groupe fait état de l'importance d'une signalétique physique pour les promeneurs mais signale le danger que cette signalétique ne soit pas actualisée. Ce point sera étudié plus en avant en fonction de l'état des lieux mentionné plus haut.

SIGNALÉTIQUE DES POINTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAUX (POI)

Plusieurs questions se posent autour de la signalétique des points d'intérêt patrimoniaux (POI) : physique ou pas ? sur tous les POI indiqués sur les boucles ou sur une sélection, et si oui, sur quel critère ? Quelle coordination avec les panneaux communaux existants ?

3e recommandation

En termes de format, le groupe recommande de maintenir une signalétique physique pédagogique sans être trop lourde :

- 1 photo,
- 1 texte minimal
- et/ou une partie basse simplifiée ou ludique pour les enfants,
- 1 QR code sécurisé qui renvoie sur le site de la mairie vers des pages techniques plus détaillées (ou podcasts, ou photos supplémentaires)

En termes de contenu, on pourrait envisager, sur le panneau lui-même, suivant la nature des POI, en plus du QRcode

- un tronc commun : nom du POI et texte synthétique montrant l'intérêt patrimonial du type “Pigeonnier de métairie du XIXe siècle”
- lorsqu'elles existent, et que cela a un intérêt, des photos d'archives montrant le bâtiment tel qu'il était : comme, par exemple le panneau de la ferme de Soye
- le nom du POI pourrait être enrichi par des éléments de type “vécu”, lorsqu'ils existent, comme est construit le parcours “la mémoire des murs” : la maison du sabotier, les anciennes écoles de garçons et de filles, l'ancienne épicerie de village, l'ancienne ferme de Soye etc.
- pour un point d'intérêt naturel, le nom et l'intérêt environnemental du type “orchidées rares”



Exemples de signalétiques patrimoniales (Ferme de Soye à Saint-Orens, Gruissan, Toulouse)

4e recommandation

Le QR code renverrait vers une partie plus détaillée sur les pages du site Internet dédiées, avec un texte explicatif, des podcasts ou photos d'archives.

Cette partie est développée dans la partie Site internet communal.

Le groupe recommande de faire appel à un stagiaire de la Commune ou un habitant, doté d'une aisance rédactionnelle pour avoir une homogénéité dans la présentation, dans le ton le contenu de ces textes. Le texte devra être simple et pédagogique.

Cette partie devra être, soit co construite, soit au moins validée par l'archiviste qui a réalisé l'inventaire du patrimoine de Saint-Orens au titre de l'inventaire régional.

Au-delà de la signalétique de la Métropole et du département, la signalétique de la Commune est parfois disparate. Le principe d'une signalétique simple et homogène peut être étendu aux entrées de ville et de quartier.

Site internet communal

Sur le site de la Mairie, l'aspect patrimoine n'est pas directement visible : il faut saisir dans le moteur de recherche "patrimoine" pour obtenir une liste disparate de fichiers pdf, et audios, sans médiation particulière.

Les guides de promenade sont accessibles en fichiers pdf et peu actualisés, comme vu précédemment dans la partie Boucles de randonnée.

RECOMMANDATIONS DU GROUPE

Proposition technique : Afin d'avoir des informations facilement trouvables, le contenu du site doit privilégier des pages HTML qui contiennent directement l'information pertinente et non pas mettre un lien vers un fichier pdf.

Grosso modo, le contenu du fichier pdf doit se trouver directement dans la page HTML.

Si l'on procède ainsi, les moteurs de recherche vont pouvoir indexer facilement le contenu des pages du site de la mairie ce qui permettra de meilleures recherches.

Proposition de menu sur le site : pour minimiser les recherches, le groupe propose une entrée Patrimoine et 3 rubriques : Patrimoine culturel, naturel et bâti. Il est important d'avoir une entrée Patrimoine afin d'éviter le plus possible de passer par une recherche sur le site.

Proposition de contenu

Pour le patrimoine bâti, y regrouper les éléments suivants

- un article bref et pédagogique sur l'histoire de Saint-Orens illustrés par des photos ou des podcasts, le cas échéant
- sur la base du travail de l'archiviste mais avec de la médiation, indiquer qu'on retrouve les vestiges de ce passé au fil des randonnées ou sur le site (pages plus détaillées et illustrées par des photos ou podcasts vers lesquels renvoient les POI)
- renvoi vers sites de randonnées, vers urban'hist ?
- les guides actuels (format ?),
- les ouvrages de référence sur le sujet,

Pour le patrimoine naturel

- Mettre un lien vers les rubriques Milieux, Flore, Faune et Champignons du site <https://biodiv.sone.fr/spip.php?rubrique123>

Rédaction du contenu

Sur la partie contenu rédigé et pédagogique, le groupe recommande de recenser, collecter et utiliser les ressources existantes au sein des services de la Commune : livres, travaux d'archives, vidéos et podcasts mais également les ressources élaborées par des particuliers ou prestataires et utilisées ponctuellement par la Commune pour des balades, Journées du patrimoine, conférences etc..

Ces ressources devront être numérisées et refondues de manière pédagogique et homogène.

Pour ce faire, comme vu plus haut, le groupe recommande de faire appel à un stagiaire de la Commune ou un prestataire, ou un habitant (à condition que les aspects propriété intellectuelle ou au moins valorisation de la contribution aient été prévus), doté d'une aisance rédactionnelle pour avoir une homogénéité dans la présentation, dans le ton et le contenu de ces textes. Le texte devra être simple et pédagogique.

Cette partie devra être, soit co construite, soit au moins validée par l'archiviste qui a réalisé l'inventaire du patrimoine de Saint-Orens au titre de l'inventaire régional.

Autre recommandation

Il est possible voire même souhaitable de proposer les boucles de randonnées sur des applications dédiées (par exemple visorando) afin d'avoir une déclinaison multi canaux.

Valorisation de son quartier

Au-delà de la valorisation du patrimoine de la Commune, le groupe considère que la valorisation de son propre quartier peut être un facteur de cohésion et d'appropriation de son environnement naturel et bâti.

Le groupe a identifié 3 pistes de réflexion :

1- REPÉRER ET NOMMER LES “CAMILETS”

Lors de l'élaboration des boucles de randonnée, le groupe a remarqué qu'existaient de nombreux passages piétonniers dans les quartiers, connus et très appréciés des riverains et des promeneurs.

Ils sont entretenus par la Commune mais totalement oubliés dans l'établissement des cartes et des guides communaux et ne sont pas signalés dans les rues.

Par exemple, entre la rue de la Tour et la rue des Genêts, aucun panneau (sauf une interdiction pour les motos) ne signale un passage large et assez long, avec des bancs, alors que les cartes de promenade actuelles font passer par la rue des Genêts, une simple rue de lotissement.

1e recommandation : les recenser, les faire apparaître sur les cartes officielles de la commune. Les quartiers, les écoles de quartiers pourraient être peut-être mis à contribution pour réaliser ce travail de collecte d'information.

2e recommandation : pour valoriser ces passages, un nom générique pourrait être trouvé : chemin de traverse, sentier piétonnier ou pourquoi pas un nom occitan : camin, caminol, caminet. Une personne-ressource en langue occitane pourrait être trouvée au sein de la commune ou en dehors (il existe un spécialiste à la Région Occitanie).

3e recommandation : enfin, également en faisant participer les habitants des quartiers, un nom pourrait être donné à chacun de ces “caminets”, de façon à pouvoir apposer une plaque à l'entrée de chaque passage.



Exemples de “caminets” : Bousquet, Altigone, Corail

2- FAIRE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES BANALS DES EMBLÈMES DE QUARTIERS

Dans tous les quartiers existent de petits bâtiments techniques d'aspect plus ou moins entretenu, par exemple les transformateurs (2 photos dans le même quartier). Seuls les transformateurs en bas du Bois du Coustou et sur la place du centre commercial des arcades servent de support à des fresques d'artistes.

1ère recommandation : le groupe propose de repeindre ces transformateurs de façon homogène de façon à ce qu'ils deviennent des emblèmes du quartier : une couleur par quartier ? le nom du quartier ? le blason de la ville ?

2e recommandation : il est important de faire participer le quartier au choix du nom ou de la couleur, si elle diffère par quartier.

3e recommandation : une réflexion similaire pourrait être initiée pour le château d'eau, ce qui pourrait participer à la réhabilitation de la place de la Poste (cf. dernière partie).



Exemples de transformateurs mis en valeur : Roanne, Albufeira et Silves (Portugal)

3- ANIMER LES QUARTIERS PAR UNE SIGNALÉTIQUE THÉMATIQUE

Le groupe propose d'inciter les habitants à réfléchir à une signalétique propre à chaque quartier à l'instar de Catala avec les oiseaux (photo Catala) : les montagnes avec Pyrénées, les coquillages pour le Corail, les fleurs pour Labouilhe, les arbres pour le quartier Bousquet/Chênaie/Bellières etc.

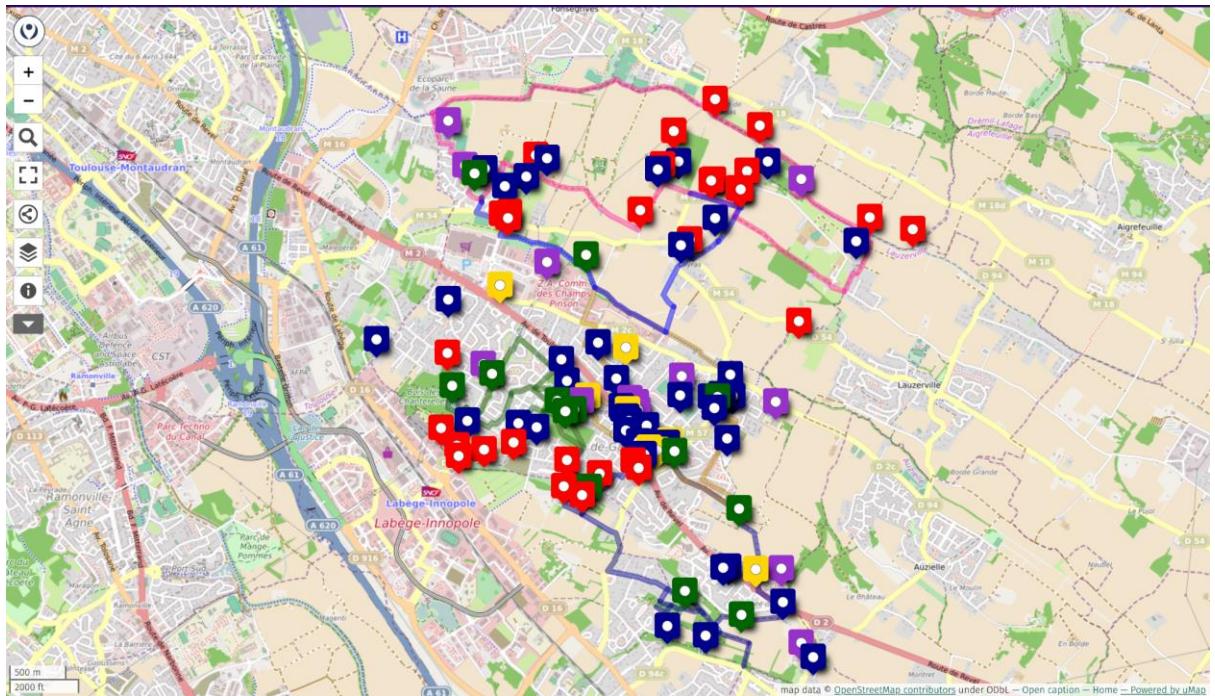
Réflexions sur quelques sites phares

Le groupe n'a pas eu le temps de travailler plus en avant sur cette partie. Après présentation du rapport au Conseil municipal, il sera possible d'approfondir le sujet.

- Où est le Sarcophage ? Où en est la Commune à ce sujet ?
- Ferme de Cornac : animations, expositions, troc : compte tenu du bâti (ferme au patrimoine intéressant : murs de briques et galets), halle...la destination de cette ferme après réaménagement pourrait être liée aux arts plastiques comme actuellement voire à la Nature et à l'environnement.
- La vieille Poste : prix de la place la plus moche - Poste, Algéco, Transformateur et château d'eau
- Le Moulin de Quint : pas visible de la route, alors qu'il est très beau. En vente actuellement, ne faudrait-il pas se préoccuper de sa destination ?
- L'ancienne école de Cayras: accessibilité très dangereuse. Hormis son intérêt historique d'école, seuls la vue et les arbres à l'arrière sont intéressants : possibilité de créer un chemin qui monte du bas chemin du Pelluret ?
- Grande parcelle de Nazan : Cette parcelle présente une très riche biodiversité , avec en particulier de nombreuses orchidées dont une protégée à l'échelon régional (L'orchis papillon). La conduite agricole actuelle (fauche annuelle tardive) permet de préserver cette biodiversité. Or, cette parcelle pourrait être labourée et sa biodiversité détruite en quelques minutes. Une action de la Mairie en relation avec SONE et le Conservatoire botanique est à mener pour étudier les meilleures solutions de préservation. La possibilité aussi de permettre aux Saint-Orennais d'observer sans souci (il s'agit d'une parcelle privée) est aussi à étudier, pour valoriser ce patrimoine.
- Autres ?

Annexe 1

La vue d'ensemble est la suivante:



Sur le côté gauche, une barre d'outils est présente afin d'effectuer quelques actions comme zoomer, rechercher un endroit, filtrer des éléments de la carte, changer le fond de carte, exporter les données dans différents formats, ...

Les informations de la carte sont rangées dans des calques.

Afin de lister tous les calques présents, vous devez cliquer sur le pictogramme suivant:



Les calques présent dans la carte:

Data browser

Filters

Eye icon, Magnifying glass icon, Download icon

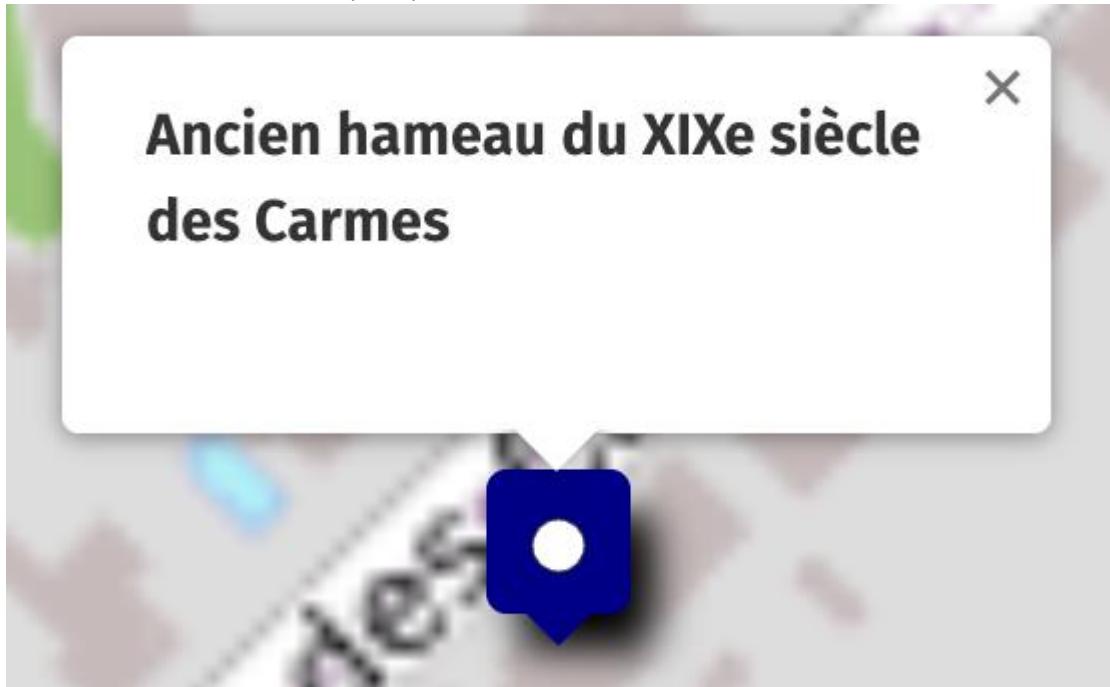
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Boucle de la Marcaisonne (9)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Pb prioritaires Orée du bois (4)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Pb Chemin de Bordeneuve (1)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Pb prioritaires Marcaissons (3)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Pb prioritaires Chateaux (3)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Boucle des châteaux (12)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Boucle des bois en ville (25)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Problèmes (19)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **POI (77)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Boucle Patrimoine (16)**
- ▶ Eye icon, Magnifying glass icon **Boucle orée du bois (15)**

Les noms des boucles ont été repris des boucles existantes.

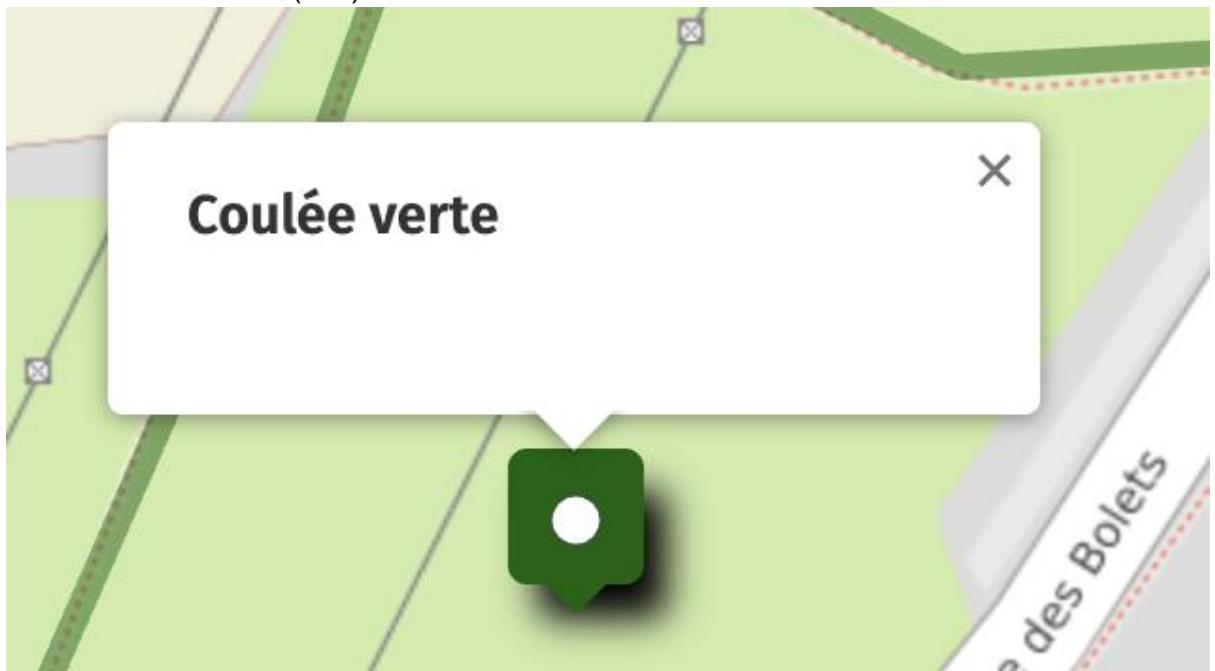
Les calques contiennent des informations de tracé et des points d'intérêt (POI Points of interest).

La légende que nous avons utilisée pour la catégorisation des POI est la suivante:

Point d'intérêt patrimonial (bleu)



Point d'intérêt naturel (vert)



Point d'intérêt artistique (jaune):

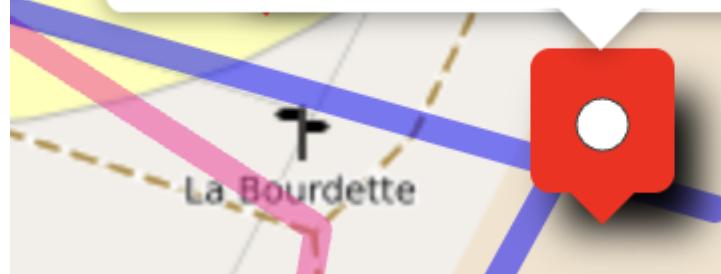
**Sculpture Harmonie de Gérard
Bogo et fresque immersive de
Julien Avignon.**



Problème (rouge):

Problème

Traversée de route dangereuse



Les points d'intérêt qui ne sont pas des problèmes sont regroupés dans le calque POI.

Il est possible de jouer sur la visibilité de chaque calque en cliquant sur l'icône oeil:



Sur la vue des calques, si on clique sur l'icône oeil tout en haut, on fait disparaître ou apparaître tous les calques:

Data browser

Filters



L'icône oeil de chaque calque permet de faire disparaître ou apparaître ce calque.

Visualisation de la boucle Patrimoine seule:

Filters

- Boucle de la Marcaisonne (9)
- Pb prioritaires Orée du bois (4)
- Pb Chemin de Bordeneuve (1)
- Pb prioritaires Marcaisonne (3)
- Pb prioritaires Chateaux (3)
- Boucle des châteaux (12)
- Boucle des bois en ville (25)
- Problèmes (19)
- POI (77)
- Boucle Patrimoine (16)
- Boucle orée du bois (15)

Visualisation de la boucle Patrimoine avec les points d'intérêt:

